

## Après les bilans réalisés par l'EDAP, que se passe-t-il ?

Au terme des bilans, l'EDAP vous accompagne suite au diagnostic :

1. Si le **diagnostic de TSA est écarté**, l'EDAP vous adresse vers des **acteurs de proximité** pour poursuivre les explorations ou un accompagnement.
2. Si le **diagnostic de TSA est retenu**, l'EDAP vous réoriente vers des acteurs de proximité pour poursuivre l'accompagnement, et peut vous mettre en lien avec un professionnel du CRA pour bénéficier de ressources et d'informations sur le TSA .
3. Si l'EDAP ne peut pas établir un diagnostic car la situation est dite complexe, vous êtes orienté **vers le CRA** pour une exploration complémentaire.

## Avec quels acteurs locaux travaille l'EDAP ?



# EDAP

Equipe Diagnostic Autisme de Proximité

EDAP DE ROUBAIX

36 rue du Nouveau Monde

59100 ROUBAIX

Tel : 03 20 99 15 19 / edap@ch-roubaix.fr

# Qu'est-ce qu'une Equipe Diagnostic Autisme de Proximité ?

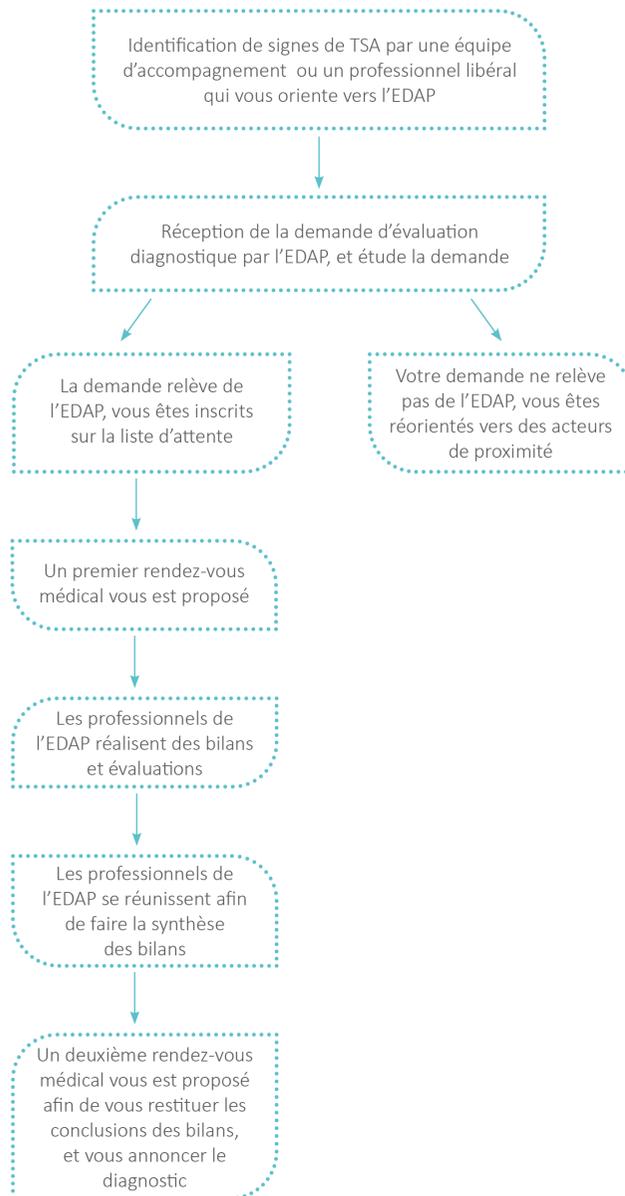
Une EDAP est une **équipe pluridisciplinaire** qui réalise des bilans et des évaluations à visée diagnostique pour les enfants et adolescents présentant des signes de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Les professionnels de l'EDAP (psychiatre, psychologues, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, orthophonistes, enseignants spécialisés, etc) travaillent selon les **recommandations de la Haute Autorité de Santé, et les classifications médicales actualisées**. Ces professionnels utilisent des outils standardisés et validés afin de confirmer ou d'infirmer la présence d'un TSA.

Les EDAPs ont été déployées sur le territoire à **l'initiative du CRA Nord-Pas de Calais avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé** des Hauts-de-France pour renforcer le maillage territorial des acteurs de la seconde ligne (PCO, CMP, CAMSP, et CMPP) dans le parcours diagnostique. Une EDAP résulte de l'association de plusieurs partenaires sanitaires et médico-sociaux d'un même territoire s'engageant à mettre en synergie leurs compétences respectives afin d'assurer les évaluations diagnostiques.

Le **CRA Nord Pas de Calais (acteur de 3ème ligne) est partenaire des EDAPs** (Acteur de 2nd ligne) notamment pour les situations diagnostiques complexes. Le réseau des EDAPs est animé par Mme GRAUMER, chargée de mission « référente de seconde ligne » (contact : [m.graumer@cra-npdc.fr](mailto:m.graumer@cra-npdc.fr))

## Quel est le parcours au sein de l'EDAP ?



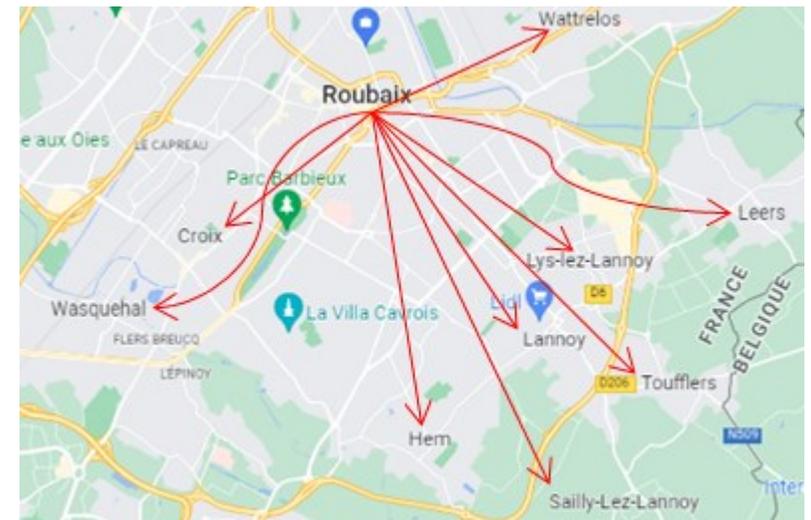
## Quels sont les critères pour être adressé à l'EDAP DE ROUBAIX ?

Pour être orienté vers l'EDAP, il faut :

- Présenter des signes de TSA
- Être orienté par une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement (CMP, CMPP, CAMSP etc)
- Être âgé de : moins de 11 ans
- Disposer d'un courrier d'adressage et éventuellement de bilans complémentaires indiquant des signes de TSA

## Où faut-il résider pour être orienté vers l'EDAP DE ROUBAIX ?

Les enfants et adolescents orientés vers l'EDAP doivent résider sur le territoire de psychiatrie Infanto-Juvenile 59107, ce qui correspond aux villes de :



(Roubaix, Watrelos, Wasquehal, Croix, Lannoy, Lys Lez Lannoy, Saille Lez Lannoy, Hem, Leers et Toufflers)

Vous ne savez pas si vous dépendez de l'EDAP DE ROUBAIX ? Contacter le secrétariat au **03 20 99 15 19** pour vous en assurer.

Vous ne dépendez pas de l'EDAP DE ROUBAIX, n'hésitez pas à contacter le CRA au **03 20 60 62 59** pour connaître les autres acteurs en charge du diagnostic .